

Informations de base	
2007/2551(RSP) RSP - Résolutions d'actualité Résolution sur la récente répression des manifestations en Russie Subject 6.10.09 Situation des droits de l'homme dans le monde 6.40.04.02 Relations avec la Fédération de Russie	Procédure terminée

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
26/04/2007	Décision du Parlement	T6-0169/2007	Résumé
26/04/2007	Résultat du vote au parlement		
26/04/2007	Débat en plénière		
26/04/2007	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2007/2551(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Débat ou résolution d'urgence
Base juridique	Règlement du Parlement EP 150
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution		B6-0172/2007	24/04/2007	
Proposition de résolution		B6-0175/2007	24/04/2007	
Proposition de résolution		B6-0178/2007	24/04/2007	
Proposition de résolution		B6-0179/2007	24/04/2007	
Proposition de résolution		B6-0182/2007	24/04/2007	
Proposition de résolution		B6-0186/2007	24/04/2007	
Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité		T6-0169/2007	26/04/2007	Résumé
Commission Européenne				

Type de document	Référence	Date	Résumé
Réaction de la Commission sur le texte adopté en plénière	SP(2007)2625	31/05/2007	

Résolution sur la récente répression des manifestations en Russie

2007/2551(RSP) - 26/04/2007 - Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité

Dans une résolution adoptée en Plénière, le Parlement européen a fermement condamné l'utilisation d'effectifs trop importants par la police antiémeute russe au cours des manifestations d'avril 2007 à Moscou et à Saint-Pétersbourg. Il condamne, en particulier, les mesures de répression prises par les forces de l'ordre contre des journalistes dans l'exercice de leur métier et juge ces attaques tout à fait inacceptables.

Les autorités russes sont appelées à ordonner une enquête sur les violations des droits de l'homme commises lors des manifestations et à poursuivre les responsables.

Le Parlement prie la Commission et le Conseil de faire clairement part de leurs préoccupations dans leurs contacts avec le gouvernement russe. Les dirigeants russes sont, pour leur part, invités à éviter que ce type d'événements ne se reproduise.

Le Parlement réitère l'appel qu'il a lancé en faveur d'une intensification du dialogue entre l'Union et la Russie sur les droits de l'homme et souligne que, si l'on veut obtenir des progrès tangibles en ce qui concerne la démocratie en Russie, la politique commune de l'Union et les relations bilatérales entre les États membres et la Russie doivent s'inspirer de principes et de positions communes reconnus par tous.

Il invite dès lors les autorités russes à respecter pleinement les normes et principes démocratiques établis par l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et le Conseil de l'Europe et appelle le Conseil de l'Europe à mener une enquête sur les violations des droits de l'homme commises lors des manifestations de Moscou et de Saint-Pétersbourg.